

tactique par ailleurs très stable? Puisque le produit fini sera de toute manière [dR ou tR], ne pourrait-on pas envisager de ranger ce groupe de verbes dans la liste des groupes consonantiques ne se soumettant pas à la règle de troncation? Du moins dans le cadre de l'analyse de Schane.<sup>1</sup> Il faudrait cependant prévoir une règle qui transforme les consonnes [n, ɲ, l, s, z] en [d] devant [R].

Dans le corpus établi plus haut, on remarquera que les consonnes de gauche ont toutes un trait phonétique commun, celui de la continuité [+ continu], alors que les consonnes (d et t) placées devant [R] sont [- continu] sauf dans l'exemple (f).

Quant au contexte dans lequel l'alternance s'effectue on peut le définir comme indifférent dans la colonne de gauche et comme [+ continu] dans la colonne du centre et parfois aussi dans la colonne de droite (lorsque [R] est présent). On a donc une première règle:

$$(1) \quad [+ \text{cont}] \longrightarrow [- \text{cont}] / \text{---} + [+ \text{cont}]$$

le symbole + signifiant 'frontière morphologique'.

Cette règle n'exprime cependant pas les alternances [ɲ ~ d], [s ~ t] et [z ~ d]; examinons le premier de ces cas: [ɲ] peut être considéré comme [- ant] et [d] comme [+ ant] alors que [R] est, en français, [+ post]. Une formulation nouvelle de la règle (1) peut inclure le passage de [ɲ] à [d] grâce à l'intervention des traits d'antériorité et de postériorité, considérant que la seule façon pour [ɲ] de s'antérioriser est de passer à la correspondante [- cont] de [n], c'est-à-dire [d].

$$(2) \quad [+ \text{cont}] \longrightarrow \begin{bmatrix} - \text{cont} \\ + \text{ant} \end{bmatrix} / \text{---} + \begin{bmatrix} + \text{cont} \\ + \text{post} \end{bmatrix}$$

Pour ce qui est de [s] et de [z], la disparition de leur caractère [- cont], réunie à l'antériorisation, ne peut qu'aboutir à [t] et à [d] respectivement. Le contexte [+ post] ne convient qu'à [R].

Plusieurs raisons phonétiques et phonotactiques militent en faveur d'un traitement de ce genre, c'est-à-dire qui fait ressortir la déviation par rapport au trait de continuité. La principale est peut-être la constitution syllabique fondamentale du français (CV-CV) qui exprime assez clairement le souci des usagers de 'dissimiler' ou de 'contraster' les éléments consécutifs de la chaîne parlée. Une seconde raison est l'absence de gémée et l'utilisation presque exclusive, à l'intérieur des mots, de groupes consonantiques comme [pR, tR, kR, bR, dR, gR, pl, kl] et même [sp, st, str, kstr], tous composés de traits consécutifs [- cont] [+ cont] ou [+ cont] [- cont].

Toutefois la règle est soumise à des contraintes de distribution qu'on ne saurait éviter quel que soit le traitement analytique qu'on donne à ces phénomènes. Seuls

<sup>1</sup> Dans un livre en préparation sur la phonologie générative appliquée au français, je vais montrer que la règle de troncation est artificielle et oblige à postuler un grand nombre de formes sous-jacentes qui n'ont aucun prolongement dans les faits.

## UNE DISSIMILATION DE CONTINUITÉ ET D'ANTÉRIORITÉ EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

GILLES BIBEAU

Considérons les alternances suivantes:

forme neutre	futur	infinitif	forme neutre	futur	infinitif
	(a) n, ɲ ~ d			(e) z, s, v, ~ φ	
vjēn	~ vjēdra	vɔniR	diz	~ dira	dir
plēɲ	~ plēdra	plēdr	finis	~ finira	finiR
			ekriv	~ ekriRa	ekriR
	(b) l ~ d			(f) v ~ v	
mul	~ mudra	mudR	syiv	~ syivRa	syivR
vul	~ vudra	vulwar			
val	~ vodra	valwar			
fal	~ fodra	falwar			
	(c) s ~ t				
nes	~ netra	netR			
	(d) z ~ d				
kuz	~ kudra	kudR			

Le traitement de ces alternances est considéré par Schane (Schane 1968) de la façon suivante: les consonnes finales de radical [n, ɲ, l, s, z] sont d'abord élidées par la règle de troncation qui fait tomber la consonne lorsqu'elle est suivie d'une autre consonne; ensuite [d] ou [t] est intercalé entre les deux morphèmes. Ce traitement laisse intacte la règle de troncation et rappelle à peu près celui de l'histoire.

Mon intention est de montrer que l'analyse de Schane manque de réalisme et complique grandement un phénomène qu'on pourrait décrire de façon beaucoup plus simple. Un examen rapide des groupes consonantiques du français nous fait découvrir la présence des seules occlusives devant [R]: [pR, tR, kR, bR, dR, gR]. Tous ces cas résistent à la règle de dégémination et à la règle de troncation. Pourquoi donc la représentation des formes du futur ferait-elle exception à un comportement phono-

les verbes possédant les deux caractéristiques suivantes se soumettent à cette transformation:

(a) thème double, c'est-à-dire apparaissant tantôt avec une consonne dite thématique, tantôt sans cette consonne;

(b) consonne thématique qui se maintient devant + [R], contrairement à ceux du groupe (e).

Ainsi donc, au lieu de reproduire dans la synchronie le phénomène épenthétique du [d], on peut conclure qu'il y a peut-être un lien étroit entre un phénomène historique d'épenthèse et un phénomène synchronique de dissimilation, de la même façon qu'on peut prévoir qu'une troncation ou une chute (le [ə] caduc en est un bel exemple) pourra entraîner une assimilation.

*Université de Montréal*

#### RÉFÉRENCE

Schane, S.A.

1968 *French Phonology and Morphology* (The M.I.T. Press).